

TRAVAILLEUR-SES DU SOCIAL et MÉDICO-SOCIAL DU DÉPARTEMENT DU NORD...

Mardi 31 mai

on ressort nos couvertures de survie,
on rejoint nos collègues du secteur associatif

On se retrouve toutes et tous
à partir 13h30 devant la Mairie de Lille
et on part ensemble en manifestation
avec banderoles et pancartes à 14h30 Porte de Paris



En décembre et février dernier, la mobilisation nationale massive des travailleurs sociaux et médico-sociaux a contraint les politiques à remettre la question du travail social dans les débats. La presse s'en empare et décrit la faillite de la prévention et de la protection de l'enfance et la destruction des services publics par le biais, par exemple, de la dématérialisation.

Les décideurs nationaux et locaux sont donc contraints de faire mine de s'intéresser aux enjeux, comme Macron qui prétend maintenant que : « *La protection de l'enfance sera au coeur des cinq années qui viennent* ». La bonne blague ! Encore du slogan !

Et les actes ? Dans les faits... qu'est ce que ça donne ? Arrêtons nous quelques minutes et regardons chez nous...

Anne DEVREESE, DGa Sol, annonce tranquillement que depuis deux ans, 1000 enfants de plus sont placés, alors que ce chiffre était plutôt stable depuis des années. Bon, elle n'a pas osé dire que c'était à cause du COVID... C'est sûrement le résultat de sa politique exemplaire de prévention qui lui a valu d'être tout récemment nommée vice-présidente du Conseil National de la Protection de l'Enfance... Echec de sa mission au Département qui, visiblement, ne la remet pas en question !

Et où est-ce qu'on les met ces 1000 enfants supplémentaires à protéger, s'il vous plaît ? Quand le Département refuse de rouvrir massivement des places d'accueils adaptées ?

- Des professionnelLES en souffrance extrême jusqu'à parfois l'irréversible parce qu'ils ou elles ne peuvent plus exercer leurs missions... et un employeur, le Département du Nord, qui regarde ailleurs !
- Des alertes qui pleuvent de partout... des droits de retrait qui tombent... Pourquoi ? Pour se protéger de l'épuisement et de la folie du système.
- Des équipes sur le terrain qui ne sont plus jamais au complet tant les arrêts sont récurrents et les démissions sont nombreuses. Bientôt plus personne ne voudra venir travailler au Conseil Départemental !
- Une réorganisation de la DGa Sol qui n'a, comme seul objectif, que de gérer cette pénurie de moyens organisée en organisant l'abandon des populations...
- Une revalorisation salariale promise qui se transforme en farce !

Bref, rien ne va plus... et nous non plus ! Alors que fait-on ?

On essaie de passer entre les gouttes ? On fait le dos rond ? On attend que tout le monde soit en droit de retrait ou en arrêt et qu'il n'y ait plus personne pour faire le boulot ?

Où dans les suites des mobilisations de cet hiver, on franchit une autre étape et **on tente de contraindre le Département à reprendre ses responsabilités vis à vis des gamins et de toutes les populations ?**

ils ont voulu mettre la main sur notre service public... et ils le détruisent ! Mais dans ce service public, il est question de familles et d'enfants qui ont besoin d'aide...

Alors, ensemble, on se mobilise le 31 mai pour exiger...

- La création immédiate de places d'accueils en établissements de l'ASE au-delà du nombre d'enfants accueillis pour créer une offre de place qui permette de travailler et d'adapter les projets d'accueil pour chaque enfant
- L'arrêt de toutes les politiques de contrôle des allocataires du RSA
- L'abaissement de la charge de travail, par la création de postes, en réduisant la taille des secteurs géographiques des AS du SSD et des TMS de PMI et en fixant le nombre d'enfants maxi par référent enfance à 25,
- L'augmentation dans les SAF du nombre de chargés d'accompagnement et de psychologues
- Le déploiement effectif de psychologues dans les équipes enfance
- L'abandon du projet de réorganisation de la Dga Sol
- L'intégration des assistantes familiales au statut et dans l'immédiat, au sein de la collectivité, la revalorisation du salaire et des frais professionnels (bloqués depuis 2009)
- L'ouverture de places au concours d'assistant socio-éducatif à la hauteur des besoins en recrutement
- L'attribution sans condition de la prime Ségur aux TS et TMS et l'augmentation de l'IFSE des SMS et CSA de 183€.